

La pédagogie sociale : un outil pour la formation des professionnels de l'intervention sociale ?

La prise en charge des enfants et des jeunes en France s'est développée en lien avec l'obligation scolaire. Après la deuxième guerre mondiale, des pédagogues ont développé la pédagogie sociale. Celle-ci est posée en lien étroit avec l'école.

L'organisation de la prise en charge des jeunes est passée, tout au long de l'histoire de la société française, de l'idée de protection à l'injonction d'un contrôle social. D'autre part, différents professionnels sont formés pour la prise en charge des publics. Les éducateurs spécialisés étaient formés historiquement, à la pédagogie sociale, contrairement aux animateurs qui sont trop souvent considérés comme des techniciens du temps libre.

Quelles sont les conséquences dans l'organisation de la prise en charge des jeunes ? Comment utilise-t-on la pédagogie sociale en France ? Quels enjeux sous-tendent cette forme d'intervention ?

1. Histoire de l'organisation de l'éducation hors de l'école en France

Chacun s'accorde à penser que l'éducation est un enjeu de société. Pourtant, chaque société pense l'éducation de façons différentes.

L'Histoire de la société française a permis, au fil des ans, de développer des approches différentes de l'éducation. Au XVIIIème siècle, alors que l'instruction est réservée aux garçons de familles bourgeoises et de familles d'artisans et de commerçants, les enfants d'ouvriers travaillent dès qu'ils le peuvent. C'est durant le siècle des Lumières que l'idée d'une émancipation politique et sociale devient indispensable à la société, l'instruction étant l'outil permettant sa mise en place (Mignon, 2007). En 1792, Condorcet présente dans son « rapport sur l'instruction » l'idée d'une éducation populaire. Elle doit être pensée comme un devoir de justice et doit être indépendante, laïque, gratuite et permanente. L'idée d'une éducation populaire est posée. Vont apparaître des organisations sous forme d'œuvres et de patronages catholiques, puis laïques.

Ce sont les lois Ferry de 1882, qui rendent l'école obligatoire, qui vont accélérer l'organisation de prise en charge des enfants et des jeunes hors des temps scolaires.

La fin de la guerre de 1914-1918 va voir apparaître de nombreux mouvements d'éducation populaire. Le Front Populaire va être, dès 1936, à l'origine d'un changement de société qui va permettre d'obtenir de grands avantages sociaux : les congés payés, la semaine de quarante heures et le développement d'une politique de culture, de loisirs et de sports populaires. C'est l'apparition du temps libéré.

Le gouvernement de Vichy sera à l'origine de l'organisation de la prise en charge de la jeunesse avec la création des écoles de formation de cadres (Tétard, Barriolade, Brouselle, Egret, 2010).

La Libération va être l'occasion pour les mouvements d'éducation populaire de travailler en collaboration avec l'État pour organiser la prise en charge des enfants et des jeunes pendant leurs temps libérés. Dans le même temps, la société se modernise et se reconstruit. Vont apparaître les grands ensembles, puis, plus tard, les équipements qui auront en charge d'accueillir le public.

L'organisation de l'éducation non formelle se fait donc en France en lien avec le temps scolaire. La question de l'éducation est trop souvent posée à partir de l'école. Celle-ci est organisée par le Ministère de l'éducation, alors que le temps libéré est pris en charge par le Ministère de la Jeunesse et des sports. Cette spécificité française va entraîner une hiérarchisation de l'éducation. Les actions mises en place hors du temps scolaire ne sont donc pas ou peu considérées comme éducatives. Elles sont soit sociales en réponse à un problème,

soit récréatives pour organiser les temps hors scolaire. Ces deux formes d'interventions ne sont pas gérées par les mêmes professionnels. Les actions sociales sont confiées à des travailleurs sociaux comme les éducateurs spécialisés, alors que les actions de loisirs sont confiées à des animateurs socioculturels.

2. Développement de la pédagogie sociale en France

La pédagogie sociale va se développer au sein de l'école. Elle se construit, en France à la croisée des théories sur la pédagogie et du travail social et vient dans le prolongement de l'œuvre de Célestin Freinet (Ott, 2011). Le principe est de permettre l'émancipation des personnes et la réappropriation des espaces.

La volonté de Célestin Freinet est d'inscrire la pédagogie au cœur de la société. Le travail du pédagogue va être prolongé après la deuxième guerre mondiale avec le développement de la pédagogie institutionnelle. Fernand Oury (Martin, Meirieu, Pain, 2009) impulse l'évolution des travaux de Freinet en lien avec l'évolution de la société française tout en conservant l'idée d'une pédagogie d'action, qui accompagne la transformation personnelle et sociale. Ces pédagogues s'appuient sur l'œuvre de Korczak (Ladsous, 1995) et de Paulo Freire (1967).

La pédagogie sociale est ainsi développée et prolongée en France par des enseignants qui ont une vision de la pédagogie qui dépasse largement le milieu scolaire. En effet, à cette époque, les enseignants s'investissent fréquemment dans des espaces hors de l'école et deviennent très souvent directeur ou animateur de colonies de vacances. Ce temps libéré est pour eux un espace prolongeant la mise en œuvre de la pédagogie sociale.

Dans le même temps, après la deuxième guerre mondiale, les associations d'éducation populaire en charge des temps libérés vont commencer à travailler avec l'État pour formaliser des formations professionnelles pour les bénévoles qui interviennent auprès des publics hors du temps scolaire. C'est aussi le temps de la reconstruction de la France et du développement d'espaces socioculturels. C'est aussi le moment où l'intervention auprès de publics hors temps scolaire va s'organiser en deux axes : social et socioculturel.

La prise en charge sociale va se faire par des professionnels spécifiques formés en écoles de travail social. La tâche principale de l'éducateur social ou de l'éducatrice sociale (ES) consiste à accompagner en individuel ou en groupe et à promouvoir de manière professionnelle l'autonomie de la personne dont l'intégration sociale est difficile, menacée ou impossible.

La prise en charge socioculturelle va se faire par des animateurs socioculturels en charge de tout public ne nécessitant pas un suivi social particulier, mais ayant du temps libéré qu'il faut organiser. Jean Claude Gillet (1998) définit l'animation comme une praxis : elle est une certaine manière d'agir, tout en impliquant pour l'animateur une certaine manière d'être dans cet agir : elle est une intelligence stratégique des situations sociales, caractérisant l'animateur professionnel. L'animation est liée au phénomène de « crise de lien ». C'est une méthode d'adaptation, d'intégration, de transformation sociale. Elle vise à stimuler les expressions multiples notamment dans les milieux populaires, en continuité avec le projet de l'éducation populaire. Elle propose une démarche favorisant la valorisation différentielle des individus, des groupes, des espaces. Enfin, elle s'inscrit dans l'intervention du quotidien (Augustin, Gillet, 2000). L'animation est donc un système avec ses institutions, ses équipements et ses acteurs. Elle se situe à côté de l'École et s'intéresse à tous les âges de la vie. Elle associe des œuvres privées, des associations, des dispositifs d'État et des collectivités territoriales. L'animation est faite d'actions dans et pour un développement culturel agissant sur la régulation, la promotion et la valorisation. L'animation vise l'accès à la culture et la formation de citoyens responsables et critiques. Elle étend son intervention à tous les âges de la vie. Elle développe des pratiques d'interventions qui devraient s'inspirer des pratiques de pédagogie sociale, mais qui, trop souvent, se transforme en pratiques imitant la forme scolaire.

3. Comment, alors, la pédagogie sociale est-elle investie par les professionnels de l'éducation ?

A l'école, elle est mise en œuvre par certains enseignants qui ont choisi de s'inscrire dans une démarche de pédagogie différente. Les enseignants n'ont pas ou peu d'apports sur cette forme pédagogique durant leur formation. Ils doivent donc faire la démarche de se former dans des associations. En général, ce sont des militants qui pensent que la pédagogie peut être un outil de transformation sociale. La limite que rencontre l'usage de la pédagogie sociale par les enseignants réside dans le débat qui s'est développé durant ces dernières années sur la question de la mission de l'école. Trop souvent, les enseignants opposent éducation et instruction (transmission). Ils se positionnent comme transmetteur de savoirs, sous-entendant de savoirs savants. L'éducation se ferait donc dans la famille, ce qui permet de rejeter la faute sur les parents lorsque l'enfant pose problème à l'école.

Les travailleurs sociaux sont ceux qui l'utilisent le plus consciemment dans leurs interventions professionnelles. Leur travail les amène à agir hors des murs des institutions, ce qui les pousse à investir d'autres formes d'intervention. Ils partent des besoins du public qui les sollicite librement. La pédagogie sociale va permettre aux travailleurs sociaux d'accompagner les publics à trouver les conditions propices à leur développement. En s'appuyant sur les valeurs qui se manifestent et celles qui restent latentes, le travailleur social autorise la transformation. Ici, transmettre des connaissances, des cultures, des savoirs faire, permet de transformer et d'améliorer les situations rencontrées dans une visée de partage (Ott, 2011). Lors de leur formation, ils abordent plus souvent la pédagogie sociale et peuvent donc être formés pour pouvoir l'utiliser dans l'exercice de leur profession.

En France, le travail social s'est développé autour de trois métiers : assistant du travail social, éducateur et animateur socioculturel (Jovelin, 2008). La formation est organisée en quatre filières. La filière sociale qui forme les assistants de service social, la filière éducative qui forme les éducateurs (spécialisés, de jeunes enfants, techniques spécialisés, les moniteurs éducateurs et les aides médico-psychologique), la filière d'aide à domicile (travailleuses familiales, auxiliaires de vie) et la filière animation (diplômes d'animation volontaire et professionnelle). En France, les métiers du social sont divers contrairement aux pays européens. En Italie, depuis 1987, les formations se font à l'université avec les diplômes du social à la faculté de médecine alors que la formation des animateurs se fait dans les universités d'éducation. Au Royaume-Uni, un diplôme national se préparant à l'université existe en travail social. Pour la prise en charge de la jeunesse, des masters existent. La formation des professionnels de l'animation est spécifiquement associée au travail de jeunesse. En Belgique, en Suisse, au Pays Bas et en Allemagne il existe des Hautes Écoles de Travail Social dans lesquelles sont formés les professionnels de l'animation et du travail social communautaire. Dans les pays de l'Est, en Europe du Nord et Méridionale on forme plutôt des travailleurs du social. Ainsi la France propose des spécificités en fonction des publics et de leurs besoins ainsi que le but de l'action : sociale ou récréative, même si selon les lieux d'intervention, les deux se croisent.

Dans un article (Bordes, 2008), j'avais mis en avant l'impossible professionnalisation de l'animation. L'organisation même de la formation pose question. Historiquement, les diplômes professionnels de l'animation sont construits à partir d'un référentiel proposé par le ministère de tutelle, la mise en œuvre de la formation étant assurée par les fédérations d'éducation populaire ou les organismes agréés par le Ministère de tutelle.

L'animation est liée à la nécessité de prendre en charge les enfants et les jeunes pour éviter qu'ils ne deviennent des marginaux, sa professionnalisation est indissociable des contextes et événements politiques survenus en France depuis 1980 et de la participation des mouvements

d'éducation populaire à la démocratisation de l'accès au savoir.

L'animation est un métier récent qui est toujours en cours de professionnalisation, la filière étant en perpétuel réajustement et augmentée de nouveaux diplômés. La spécificité de cette profession est la possibilité pour des jeunes non diplômés et sans formation d'accéder à un emploi. Si cette fonction d'insertion reste positive pour un certain nombre de jeunes déscolarisés ou d'adultes en quête d'emploi, elle procède aussi à la difficulté, pour cette profession, d'être reconnue. S'il ne faut pas négliger la fonction sociale du métier d'animateur, il ne faut pas non plus oublier les enjeux de l'animation. Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet (2000) en énoncent trois : la déliance ou crise du lien, le développement du loisir et la création culturelle dont découlent les fonctions et le rôle des animateurs dans la ville.

Cette fonction collective nécessite un positionnement qui doit permettre l'écoute, l'échange et l'action dans un projet commun. Les problématiques de l'animateur, centrées sur le local, doivent pouvoir développer des qualités lors de prises de décisions dans des situations sociales, durant des fonctions de médiation au sein de groupes sociaux, ou dans un travail de mise en lien entre le local et le global. On le voit, l'animation est une profession nécessitant l'apprentissage et le développement d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire, mais aussi d'une réflexion sur sa posture professionnelle, ce que la pratique ne suffit pas à acquérir. La formation des animateurs, contrairement à celle des éducateurs spécialisés, confiée à des écoles de travail social, est mise en œuvre de façons diverses.

Les animateurs sont formés, dans la plupart des cas, par des centres de formation privés ou associatifs ayant un agrément ministériel. Les fédérations des associations de jeunesse et d'éducation populaire prennent en charge ces formations. Les programmes sont proposés par l'État, mais la mise en œuvre est laissée à l'appréciation des centres de formation. Selon les associations, la pédagogie sociale sera plus ou moins transmise. Ainsi, les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) qui ont œuvré après la seconde guerre mondiale au développement de la pédagogie institutionnelle, restent ceux qui développent clairement cette méthode dans leurs formations. Pour les autres, la formation à la pédagogie sociale dépendra du formateur. Ainsi, si toutes les associations d'éducation populaire doivent s'inscrire dans un même référentiel de compétences, elles ne forment pas les animateurs de la même façon.

La formation se fait aussi à l'université. Là aussi, les contenus dépendront fortement de la sensibilité des enseignants chercheurs à la question de la pédagogie sociale.

Finalement, contrairement aux éducateurs spécialisés, les animateurs sont formés de façons très différentes selon l'institution dans laquelle ils suivent leur formation. C'est pourquoi, sur le terrain, les professionnels de l'animation n'utilisent pas toujours cette pédagogie, ou l'utilisent partiellement sans toutefois prendre conscience que leur pratique, construite avec le temps, s'inscrit dans une démarche pédagogique spécifique.

4. Prise en charge des jeunes en France aujourd'hui

L'observation particulière que j'ai faite de cette profession exerçant dans les villes, participe de la compréhension de la diversité d'actions et de missions demandées. C'est la multitude des statuts, des formations, des histoires personnelles et des positionnements qui pourront éclairer le chercheur. S'ils sont présentés comme des professionnels par l'institution, ils sont souvent eux-mêmes à peine sortis de la jeunesse, ou dans des situations précaires produisant un effet de miroir avec le public vers lequel portent leurs interventions.

Eux aussi cherchent une place dans l'institution locale développant un jeu d'équilibriste entre

le public jeune, les élus, les adultes et les professionnels des autres services sociaux. Ils peuvent devenir tour à tour, acteurs et usagers de cette institution qui les emploie et c'est sûrement là que réside toute la difficulté de se positionner vis-à-vis de la population.

Être animateur paraît donc être à la fois simple, puisque le besoin de personnel est constant, mais compliqué lorsqu'il s'agit de tenir la fonction d'animateur sans réelle formation. Ce problème de la formation est dénoncé de façon récurrente d'autant plus qu'il peut entraîner des situations délicates où l'animateur ne tient plus sa place d'éducateur.

Les problèmes de reconnaissance de l'animation comme profession vient aussi de la spécificité française qui propose deux formes de formation : une à l'animation volontaire, l'autre à l'animation professionnelle.

La formation à l'animation volontaire est plus courte. Le but de ces certifications était, au début, la possibilité pour les jeunes d'accéder à un espace d'engagement éducatif. En s'investissant dans les séjours de vacances ou dans des actions périscolaires, l'animateur pouvait à la fois avoir un job, mais aussi une première expérience d'action éducative auprès d'un public. Dans les années 1960 – 1970, il était normal qu'un jeune étudiant devienne animateur l'été ou durant l'année sur les temps hors de l'école. Dans ces petites formations, la pédagogie sociale était fortement présentée et investie. Nous étions encore dans l'idée d'accompagner des jeunes vers une réflexion politique autour de l'éducation tout en leurs transmettant l'envie de faciliter l'émancipation des publics en s'appuyant sur d'autres formes pédagogiques d'intervention. Puis la crise s'est installée en France à partir de 1973 avec une augmentation du chômage.

Dans les années 80, l'insertion est mise au centre de trois axes : prévention, répression, solidarité. Les élus des collectivités locales et les associations vont donc être mobilisés pour agir au plan local. Cette dynamique devient possible grâce à la décentralisation. Les municipalités développent des services spécifiques.

Les premières violences urbaines dans les quartiers populaires en 1981 orientent la commande politique en matière de prise en charge des publics et surtout des jeunes. Dans ces quartiers, les animateurs vont être recrutés comme des « grands frères », souvent sans formation, ce qui va entraîner une perte de transmission au niveau des pratiques pédagogiques. Les certifications d'animation volontaire vont être progressivement utilisés comme des diplômes professionnels par les employeurs et les contenus de formation vont changer. Les contenus des diplômes professionnels vont aussi évoluer, mettant de côté la formation pour accompagner des publics vers l'émancipation au profit d'une formation de technicien. La pédagogie sociale ne va plus être utilisée que par certains formateurs militants.

Aujourd'hui, la transmission des pratiques d'animation ne se fait que très rarement en référence à la pédagogie sociale.

Du côté de l'université, des diplômes se développent pour former des professionnels de l'éducation hors de l'école. C'est là que, selon les enseignants chercheurs, la pédagogie sociale peut être transmise. En effet, on observe progressivement le recrutement à l'université française, d'enseignants chercheurs ayant été professionnels du champ de l'éducation hors de l'école et connaissant la pédagogie sociale.

En conclusion

En France, l'organisation de la prise en charge des publics se fait par différents professionnels. Les travailleurs sociaux orientent leurs interventions vers des publics présentant des difficultés sociales. Les animateurs se chargent du temps libéré.

De nombreux débats alimentent la France autour des missions de chacun. La formation est historiquement organisée différemment. Les travailleurs sociaux sont formés en école de

travail social alors que les animateurs sont formés par des associations d'éducation populaire ou à l'université. La restructuration actuelle du champ de la formation du travail social amène les écoles à se rapprocher des universités. Des conventions de formation existent permettant des doubles certifications. Pour le champ de l'animation, les associations d'éducation populaire souhaitent conserver les diplômes de la branche professionnelle, le prix de la formation restant élevé, ce qui leur permet de continuer à exister. Du côté des universités, les diplômes dans le champ de l'animation sont en plein développement.

Les contenus de formations sont donc différents selon les professionnels mais aussi selon le lieu où on se forme. La pédagogie sociale est fortement investie dans le champ du travail social et quelque fois complètement absente de la formation des professionnels de l'animation. Cette forte disparité des contenus de formation ne permet pas aux employeurs et à la société française de stabiliser la reconnaissance des professionnels de l'animation.

Les fortes restructurations de la formation en France peuvent permettre d'envisager que dans l'avenir, les professionnels du social seront formés comme en Belgique ou en Suisse dans des Hautes Écoles de Travail Social qui permettront d'associer la recherche à la formation. Pour les professionnels de l'animation, l'avenir est plus incertain. Les associations d'éducation populaire ne sont pas prêtes à céder leurs formations aux universités. Elles investissent difficilement aujourd'hui des partenariats avec les formations universitaires. La pédagogie sociale reste donc peu transmise en formation et peu reconnue en France comme utile et efficace. Même les formations des enseignants ne l'intègrent pas. Il reste, aujourd'hui, à l'université de se saisir de l'importance d'une telle pédagogie et de l'intégrer dans les formations supérieures, sachant que tous les enseignants chercheurs ne sont pas d'accord sur l'utilité de former des futurs professionnels à accompagner leur public vers l'émancipation et l'autonomie.

Bibliographie

- Augustin JP. Gillet JC. (2000). *L'animation professionnelle : Histoire, acteurs, enjeux*. Paris : L'Harmattan.
- Bordes V. (2018). « L'organisation du temps du soir dans 6 CLAE toulousains : pistes de réflexions sur la réforme des rythmes scolaires et son adaptation aux rythmes de l'enfant » dans Liot F. Rubi S. *Ouvrons l'école. Quand la réforme des rythmes scolaires interroge les territoires et les partenariats*. Bordeaux : Carrières Sociales Editions.
- Bordes V. (2008). « L'impossible professionnalisation de l'animation » dans revue Les cahiers de l'implication n°2 .
- Freire P. (1967). *L'Éducation : pratique de la liberté*. Paris : Cerf.
- Gillet JC. (1998). *Formation à l'animation : agir et savoir*. Paris : L'Harmattan.
- Jovelin E. (Dir.). (2008). *Histoire du travail social en Europe*. Paris : Vuibert.
- Ladsous J. 1995. *Janusz Korczak : Pédagogue et pédagogies*. Paris : PUF.
- Martin L. Meirieu P. Pain J. (Dir.). (2009). *La pédagogie institutionnelle de Fernand Oury*. Vigneux : Matrice.
- Mignon JM. (2007). *Une histoire de l'Éducation populaire*. Paris : La Découverte.
- Tétard F. Barriolade D. Brouselle V. Egret JP. (Dir.) (2010). *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire 1918-1971*. Paris : La Documentation française.
- Ott L. (2011). *Pédagogie sociale. Une pédagogie pour tous les éducateurs*. Lyon : Chronique sociale